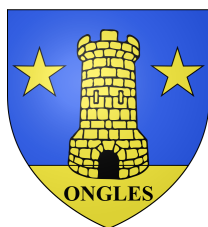


Bulletin municipal



Juillet 2023

ONGLES INFOS



Crédit photo: Gaidon Mickael

HORAIRES D'OUVERTURE DU SECRÉTARIAT DE MAIRIE ET DE L'AGENCE POSTALE

Lundi, mardi, de 14h à 17h
jeudi de 9h à 12h et 14h à 17h

secretariat@mairie-ongles.fr

Entretien avec le maire ou un adjoint
sur rendez-vous

Tél : 04 92 73 06 22

 www.mairie-ongles.fr



MHeMO



Ouverture au public:

les mardi, jeudi et vendredi de 11h à 16h
Fermée les jours fériés.

Sur rendez-vous pour les groupes:

mhemo.ongles@orange.fr

04 92 74 04 97

ÉTAT CIVIL

Décès :

Mme FAYET Martine, née POURPRE, le 4 mars

Mme GILARDI Madeleine née GONNET, le 29 mars

Mme SIBILIA Solange, le 20 mai

Nos sincères condoléances aux familles.

LE MOT DU MAIRE

Bonjour à toutes et à tous,

Vous trouverez dans ce bulletin un compte rendu de l'activité municipale sur ces premiers mois de l'année.

Vous constaterez qu'en cette période de mi-mandat notre programme d'action reste ambitieux à l'échelle de notre commune, sans augmentation des taux d'imposition communaux, comme depuis 10 ans déjà.

Pour y arriver, une rigueur budgétaire accrue est nécessaire et une recherche permanente de financements extérieurs est indispensable, dans un contexte administratif toujours plus complexe.

Tout cela ne serait possible sans un secrétariat compétent, fortement mobilisé au quotidien tout en restant à votre écoute.

L'équipe municipale se joint à moi pour souhaiter de bonnes vacances aux enfants, un bel été à vous tous avec les animations à venir à Ongles ou sur le territoire.

Bien à vous !

Maryse Blanc-Ventre

ACTIVITÉS MUNICIPALES

Cérémonie des vœux du maire

Nous avons eu le plaisir de vous accueillir très nombreux le 22 janvier dernier dans la salle du foyer rural; les retrouvailles après deux ans de crise sanitaire ont été belles et les secrétaires nous ont concocté un joli diaporama des moments forts de l'année écoulée. De nombreux élus de notre territoire nous ont rejoints et ce fut encore un beau moment de convivialité. Nous avons été particulièrement sensibles à l'intervention des enfants de l'école qui ont chanté l'année nouvelle et présenté leurs vœux à la population!

Sécurité: chiens de protection

Comme cela a été annoncé précédemment une 3ème action de sensibilisation sur ce thème a été organisée par la commune, le jeudi 20 avril à 18h, au foyer avec la projection du film *"Rasco et Nous"*. La séance fut suivie d'un débat en présence du représentant d'IDELE, du chef de service du pôle pastoralisme à la DDT, du Major de gendarmerie de Banon, de Maires de la Communauté de Communes, le Président de la FDSEA a été excusé. Même s'il ne paraît pas possible d'apporter une réponse concrète à tous les questionnements et d'assurer que la cohabitation sera toujours sereine entre chiens de protection et promeneurs; ce partage d'informations, ces échanges, ont au moins le mérite de permettre à chacun de s'écouter, d'entendre les arguments des uns et des autres et ainsi espérons le, de mieux appréhender la problématique de tous.

Rencontre "Nouveaux habitants depuis 2020" le mardi 28 février

La crise sanitaire n'avait pas permis de convier comme annoncé par Madame le Maire, lors des élections de 2020, les nouveaux habitants de la commune: 30 foyers depuis 2020! Cet état de crise étant dépassé, le moment était venu de se retrouver pour faire plus ample connaissance entre les nouveaux arrivants et l'équipe municipale. Des échanges très riches ont eu lieu et un temps de convivialité s'est conclu autour du verre de l'amitié. Nous leur avons proposé une visite accompagnée au Musée des Harkis sur 2 samedis consécutifs.

Equipements

- ☛ La table de Ping Pong est arrivée et sera prochainement installée en extérieur sur un espace le plus adapté possible à cette activité. En prévision : Aménagement d'un terrain de boules près du foyer rural.
- ☛ Les poubelles réalisées par l'entreprise PRAT seront installées prochainement ainsi que 3 cendriers.
- ☛ La commune met gratuitement des sacs canins à votre disposition ! Vous trouverez deux distributeurs : un devant l'école et l'autre devant le vol de la colombe. **Adoptons la bonne conduite... pour le bien de tous !**



Cérémonie des vœux -22/01/23



Participation des élèves de la classe unique-22/01/23



Rencontre ouverte au public sur l'exploitation d'un agriculteur-07/01/23



Rencontre "Nouveaux habitants"-28/02/23



Cendrier et poubelle de ville-02/03/23



Commission sentiers-16/03/23



Appel à dons sur ce lien

<https://www.fondation-patrimoine.org/les-projets/site-de-viere-a-ongles>



Visite de la Sous-Préfète-07/02/23



Visite de l'école du nouveau directeur d'Académie Mickael CABBEKE-07/02/23

Commission sentiers

Jeudi 16 mars, Ongles a accueilli la commission sentiers de la Communauté de communes du Pays de Forcalquier-Montagne de Lure. Dix communes étaient représentées et quatre associations, chargées de la "veille" de l'état des sentiers étaient présentes également.

À l'ordre du jour :

- ☛ Mise en place des travaux d'entretien des sentiers pédestres, VTT et équins sur les différentes communes,
- ☛ Point sur la création de nouveaux sentiers.

De nombreux échanges fructueux qui se sont achevés par un apéritif offert par la municipalité d'Ongles.

LA Foudre EST TOMBÉE SUR VIÈRE

Un impact de foudre conséquent a frappé la tour du clocher (angle Sud-Ouest) de l'église Saint Barthélémy à Vière, en décembre 2022, avec un point d'impact sommital et un point de sortie à environ 2,5 m du sol.

Les dommages sont pour l'essentiel concentrés sur ces deux zones, le plus important se situant au pied Ouest de la grande arcade de la croisée de transept.

Afin de procéder en grande urgence aux travaux de réparation et de stabilisation définitive de l'édifice, la commune a sollicité les fonds d'urgence de la Région Sud et du Département avec une autorisation de commencer rapidement ces travaux avant l'attribution de ces fonds. Les travaux ont été estimés à 41 344 € HT.

Par ailleurs, un appel aux dons dans le cadre de la Fondation du Patrimoine a été lancé afin de permettre de compléter les possibles financements institutionnels. Une convention a été signée entre la Fondation du Patrimoine et la Mairie.

MHeMO

Devenir et pérennisation de l'établissement

Madame le Maire et Monsieur le Président de la MHeMO ont eu l'honneur d'accueillir la nouvelle Sous-Préfète Marie-Paule DEMIGUEL, le nouveau directeur d'Académie Mickael CABBEKE, la nouvelle directrice de l'ONACVG Margaret MISSIMILLY pour une visite des lieux le 7 février 2023 en présence des membres du bureau de l'association et d'élus. Une réunion de travail a ensuite permis d'aborder le devenir de la structure et les possibilités de développement de celle-ci. Afin d'aborder plus amplement ces questions et de poursuivre le travail de valorisation de ce patrimoine d'autres rencontres ont eu lieu : le 9 mars avec les services de la Région et le 30 mars avec les inspecteurs d'académie Mickael CABBEKE et Julien CUMINETTO. Les échanges très productifs ont permis d'initier de nouveaux projets. Lors de sa venue le directeur d'académie a proposé au bureau de la MHeMO un travail spécifique supervisé par l'inspecteur d'académie régional avec des établissements scolaires, des enseignants autour de nouveaux outils pédagogiques et numériques permettant une mise en valeur supplémentaire de cette structure.



AG de la MHeMO - 10 06 23



Ateliers seniors

"A PETIT PAS" LIEU D'ACCUEIL ENFANTS PARENTS

ATTENTION CHANGEMENT D'HORAIRE À Forcalquier

Maison de la Petite Enfance, avenue du 08 mai 1945 / lundi : 14h-16h et mercredi : 09h-11h

À Sigonce

Salle communale / mardi : 09h-11h

À Saint-Etienne-les-Orgues

Salle de la médiathèque / lundi : 09h-11h

RENDEZ-VOUS / JEUDI 6 JUILLET



Le SYDEVOM sera présent à Ongles pour vendre des composteurs à 15€ aux habitants de la Communauté de communes Pays de Forcalquier – Montagne de Lure :

**jeudi 6 juillet de 15h30 à 18h00
devant l'école**

Réserver à l'avance au 04 92 73 06 22

PIZZA AU FEU DE BOIS

CHEZ JAZ

Ouvert du vendredi au lundi de 18h à 21h30

07 45 16 73 77

Le Moulin, Ongles

Assemblée Générale

Celle-ci s'est déroulée le 10 juin en présence de Madame la sous-préfète de Forcalquier, Monsieur le directeur départemental d'académie, Madame la directrice départementale de l'ONACVG, Madame le maire.

Un certain nombre d'anciens élèves harkis nous a fait l'honneur de se déplacer parfois de très loin. Tous les membres du bureau étaient présents ainsi que de nouveaux adhérents.

Ce fut l'occasion de relater les actions effectuées en 2022 et d'aborder les projets en cours et ceux à venir qui vont contribuer à un nouveau développement du musée et à la reconnaissance au-delà du département de ce lieu spécifique et des actions qui y sont conduites.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Ateliers seniors

Les services de la Communauté de Communes du Pays de Forcalquier-Montagne de Lure proposent des ateliers gratuits (équilibre, mémoire, relaxation, gym, yoga) ouverts aux personnes de plus de 65 ans. Ces derniers sont mis en place par divers organismes comme la Mutualité Française, Sport Santé 04. Une réunion d'information s'est tenue au foyer rural le 3 mars dernier et les premiers ateliers ont débuté le 21 mars !

Mise en place d'une plateforme biodéchets

Afin de répondre à la réglementation du code de l'environnement qui demande aux collectivités territoriales de mettre en place le tri, à la source, des biodéchets au plus tard le 31 décembre 2023, la Communauté de Communes a mené une étude permettant de définir une stratégie de captage des biodéchets sur son territoire.

Sur la commune d'Ongles, il sera installé une plateforme de compostage partagé. Cette plateforme composée de 3 bacs (un pour le dépôt de déchets, un pour le broyat, un pour la maturation) est prévue au plus près du centre du village et sera gérée par les salariés du service concerné de la Communauté de Communes.

Le compostage individuel reste cependant une priorité pour les foyers possédant un jardin, c'est pourquoi il vous est proposé la possibilité d'acheter un composteur pour 15 € auprès de la communauté de communes ou du SYDEVOM.

Mise en place de points d'apports volontaires

Afin de répondre aux nouvelles exigences réglementaires 3 points d'apports volontaires sont en cours d'installation sur la commune en lieu et place des containers actuels : un au Rocher d'Ongles, un derrière l'école, un proche du croisement de Saint Etienne les Orgues.

Interdiction de dépôt sauvage

Le dépôt de déchets verts à la Peyroux est désormais interdit. Pour remettre le site en état, la commune et la Communauté de Communes ont dû faire évacuer 49 tonnes de végétaux sur ce site. Le coût total de l'opération s'est élevé à 3 163 € HT.

Un arrêté d'interdiction de dépôt sauvage a été pris.
Les déchets doivent être transportés à la déchetterie.

**DÉCHARGE
INTERDITE**

ARRÊTÉ MUNICIPAL N° AR-2023-015

INCIVILITÉS



Comme toutes les détériorations ou dégradations, les tags sont des délits. En principe, l'amende peut aller de 3 750 à

15 000 €, parfois assortie d'une peine de travail d'intérêt général.

NAVETTE ESTIVALE

A destination de la piscine de Saint-Etienne-les-Orgues au départ du rocher d'Ongles

Tous les mardis et les jeudis
du 11/07 au 31/08

Réserver son trajet au plus tard la veille à
16h au 06 70 13 63 92 (transport SUMIAN)

DEMANDE DE DÉCLARATION MUNICIPALE À L'EMPLOI DU FEU



L'élimination par brûlage des déchets verts des particuliers, des entreprises et des collectivités territoriales est interdite. Pour les demandes de dérogations, merci de contacter la mairie au 04 92 73 06 22

PRÉVENTION DE LA SÉCHERESSE

L'eau est une ressource rare,
alors économisons-la !

Pour atténuer la pression sur cette ressource indispensable à la vie, des restrictions d'usage peuvent être prises au niveau local par les préfets. Pour éviter ces situations de crise, nous pouvons tous agir à notre niveau pour réduire notre consommation d'eau :

- J'évite de laisser couler l'eau
- Je limite les arrosages de mon jardin
- J'utilise mes appareils de lavage à plein
- J'installe des équipements économes en eau.



Transfert de la compétence eau/assainissement

La loi impose aux Communes, le transfert de la compétence eau/assainissement aux Communautés de Communes au plus tard le 1er janvier 2026.

Le Conseil Communautaire a opté pour que le transfert soit effectif au 1er janvier 2025 compte tenu des élections prévues en 2026.

Suite au conseil des maires du 11 mai dernier et à la présentation des conclusions de l'étude du cabinet COGITE en conseil municipal, il est demandé un positionnement sur le mode de gestion que celui-ci souhaiterait voir appliquer dans le cadre du transfert de cette compétence.

La municipalité rappelle que le choix d'un mode de gestion ne dépend pas de la seule conviction des élus et s'inscrit dans un contexte démographique, institutionnel et juridique à la fois évolutif et déterminant.

L'ensemble des élus tient à préciser que la maîtrise des coûts pour l'usager et l'assurance de la qualité de l'eau sont les enjeux majeurs de la réussite de ce transfert.

Le conseil municipal est favorable à une gestion en régie intercommunale. Néanmoins son positionnement doit s'inscrire dans un contexte communautaire plus général prenant en compte, en outre, les contrats de délégation et leurs durées ainsi que le choix individuel de chaque commune.

Mobilité

La mobilité fait partie de notre quotidien, que ce soit pour se rendre au travail, chercher un emploi, accompagner ses enfants à l'école, se rendre dans un établissement (sportif, scolaire, culturel...), se promener en ville, faire des achats...

La Communauté de communes Pays de Forcalquier Montagne de Lure, souhaite recueillir votre avis à travers ce questionnaire. Cette enquête vise à identifier vos besoins, difficultés et attentes en matière de déplacement afin de définir des actions pour améliorer la mobilité du territoire.

Les questionnaires "Mieux se déplacer" dans le Pays de Forcalquier-Montagne de Lure sont en mairie.

Questionnaire également disponible jusqu'au 7 juillet en cliquant sur [ce lien](#)
Comptez environ 10 minutes pour y répondre !

Permanence MSAP

À partir du 1er janvier et jusqu'au 30 juin 2023 inclus, tous les propriétaires de biens immobiliers à usage d'habitation, particuliers et entreprises, doivent déclarer l'occupation de leurs logements sur l'espace « Gérer mes biens immobiliers » du site impots.gouv.fr.



Vous pouvez prendre rendez-vous avec un agent de la

MSAP lors de sa permanence à Ongles (le 4ème mardi du mois). Pour plus de fluidité, il est préférable de prendre un rendez-vous au 04 92 73 06 22 ou en mairie.

La date limite est décalée au 31 juillet

TAUX D'IMPOSITION

	De 2012 à 2022	2023
Taxe d'habitation	7.00 %	7.00 %
Taxe foncière bâti	12 %	12 %
Taxe foncière non bâti	22.50 %	22.50 %

PROJETS EN COURS ET À VENIR

- Mise en œuvre d'une unité de traitement au charbon actif pour la reconquête de la ressource en eau potable.
- Réhabilitation de l'escalier et du chemin du tour du rocher d'Ongles
- Etude diagnostic avec recherche de fuites et élaboration d'un schéma directeur d'eau potable
- Travaux d'urgence de réparation et de restauration suite à un impact de foudre en décembre 2022 sur l'église Saint-Barthélémy de Vière
- Conservation et restauration du décor peint de l'église Saint-Marc
- Installation d'un ralentisseur au hameau "les granges" pour la mise en sécurité de ce hameau
- Enfouissement des lignes EDF et Telecom au hameau "Les ganas"
- Signalétique MHEMO
- Travaux d'amélioration des bâtiments
- Travaux de conservation du clocher et des murs extérieurs de la chapelle Notre Dame du rocher d'Ongles
- Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (phase de recherche de financement/chiffrage) :
 - ❖ *Rénovation foyer rural*
 - ❖ *Aménagement de la place de la fontaine et aire de stationnement*
 - ❖ *Médiation culturelle/sentier de mémoires*
 - ❖ *Aménagement de la zone constructible-La Peyroux*

BUDGET COMMUNAL 2023

Réparti en section de fonctionnement et d'investissement, la commune présente un budget à la fois maîtrisé et ambitieux : sa gestion rigoureuse permet de consacrer une part importante des finances aux investissements. La rigueur et notamment la recherche et l'obtention régulière de financements permettent à la commune de ne pas augmenter les impôts locaux pour la 10ème année consécutive.

Le budget 2023 de la commune s'élève à 1 737 642 € réparti pour 725 350 € en fonctionnement et pour 1 012 291 € en investissement.

DÉPENSES

FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
Virement en investissement	281 601	Report de résultat 2022	291 365
Frais de personnel et frais assimilés (22 % du budget de fonctionnement)	161 000	Dépenses d'équipement * (62 % du budget d'investissement)	623 504
Charges à caractère général et autres charges de gestion courantes (26 % du budget de fonctionnement)	190 500	Remboursement d'emprunt et caution (6% du budget d'investissement)	61 700
Atténuation de produit (versement agence de l'eau, CC et FPIC)	30 000	Dépenses imprévues	8 000
Amortissement et provisions	37 800	Opération d'ordre et patrimoniale	27 722
Charges financières et exceptionnelles	18 350		
Dépenses imprévues	6 099		
TOTAL	725 350	TOTAL	1 012 291

RECETTES

FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
Report de résultat 2022	293 872	Virement de la section de fonct.	281 601
Impôts locaux	150 200	Excédent de fonct. capitalisé	234 637
Dotations de l'état	85 538	Dot aux amortissements et opération d'ordre	51 022
Revenus des immeubles	75 000	FCTVA	27 160
Autres ressources (recettes financières, produits des services...)	94 240	Taxe d'aménagement	7 962
Atténuation de charges (rembt rémunération personnel)	12 000	Subventions	409 909
Opération d'ordre	14 500		
TOTAL	725 350	TOTAL	1 012 291



THP 2023



Ce sont pas moins de 14 bénévoles Onglois qui se sont relayés et ont permis que ce bel événement se passe dans de bonnes conditions afin que les participants et les accompagnants bénéficient d'un accueil chaleureux. Les coureurs auront eu le plaisir de traverser le magnifique site de Vière, de nuit et de jour.

NOUVEAU BUREAU POUR LE COMITE DES FETES

Vendredi 7 avril, à la suite de sa 2ème assemblée générale, le comité des fêtes a élu son nouveau bureau. Alain ARCHER, Président, n'a pas souhaité se représenter. Il est remplacé par Eric GATTA. Ont été également élus au bureau, Cédric ROCHE Vice-président, Eliane ROBA trésorière, Jeremie GARCIA trésorier adjoint, Nathalie JUVENTIN secrétaire, Charles ZAMMIT secrétaire adjoint.



Merci à Alain ARCHER pour son action passée et merci à Eric GATTA et son équipe pour leur engagement!

ECOLE

☛ Classe de neige à Chabanon

Les enfants sont partis en classe de neige du lundi 6 au vendredi 10 février. Malgré l'attente du bus au départ, ils se sont régalés! La mairie ainsi que la coopérative scolaire et les parents ont participé aux frais du voyage comme chaque année.

☛ Exercice de sécurité

Selon le protocole un exercice de sécurité "inondation" a eu lieu le 9 mars.

☛ THP Junior

Un animateur sportif chargé de la section junior au centre social la Cordelière à Forcalquier est passé dans notre école sur le temps méridien les 2 février, 6 mars et 6 avril afin de proposer des animations dans le but de motiver les élèves à participer à la course junior du THP le 19 Mai à 19h.

☛ Stage de réussite

Elohim a animé un stage de réussite pendant les vacances de printemps du 17 au 20 avril de 9h à 12h.

☛ Fête de fin d'année! Le programme:

Inauguration de la fresque réalisée avec l'artiste peintre Lucy Allard.

Petites présentations des enfants : poèmes, saynètes et exposition de quelques travaux. Projection du diaporama de l'année. Projection des clips des CP/CE1 dans le cadre du projet "Défends ton livre préféré".

☛ Sortie de fin d'année

la sortie de fin d'année se fera au musée Vasarely à Aix en Provence

☛ Inscription à l'école

Vous venez de vous installer à Ongles! Pensez à inscrire vos enfants en mairie. Documents demandés : livret de famille ou carte d'identité, justificatif de domicile, certificat de vaccination à jour, certificat de radiation délivré par le directeur de l'ancienne école.

CA S'EST PASSÉ SUR LA COMMUNE

Samedi 7 janvier : Réunion "chiens dangereux" sur l'exploitation d'un agriculteur

Dimanche 22 janvier : Cérémonie des vœux du maire

Vendredi 3 février : Assemblée Générale de l'association BVAO (Bien Vivre à Ongles)

Mardi 28 février : Soirée nouveaux habitants

Jeudi 2 mars : Réunion de préparation de la Foire d'Ongles

Du Mardi 14 mars au 5 mai : 8 journées pédagogiques ont été organisées par la MHeMO avec les Collégiens venant du département mais aussi du Vaucluse et Bouches du Rhône

Samedi 13 mai : « Journée de l'environnement et de l'éco-construction » pour petits et grands organisée par BVAO (Bien Vivre à Ongles)

Vendredi 19 et samedi 20 mai : THP **Teaser du trail!**

Dimanche 21 mai : Tour cyclisme région PACA U19

Dimanche 11 juin : U Caminu en concert (polyphonies corses sacrées et profanes) 18h à la Chapelle du rocher d'Ongles

Mardi 20 juin : Visite de la MHeMO du député l'élus Léo Walter

L'association des parents d'élèves présente

la Fête de l'école d'Ongles 30 juin 2023 Foyer Rural



17h30 - Kermesse
19h - Soirée pizza

Bière bio, locale
& ambiance musicale

Chapelle du Rocher d'Ongles

Dimanche 30 Juillet à 18h



Jeudi 3 août 2023

LES INATTENDUS #4

Trio Samaïa (musiques du monde)
Trio Polyphonique / Écho des chants traditionnels

18.00 Hameau de Vière (performance gratuit)
21.00 Chapelle Notre Dame (Concert - Tarif unique 12€ -
Billetterie sur place et à l'O.T Forcalquier - gratuit pour les moins
de 18 ans)



À VOS AGENDAS !

Vendredi 30 juin : Fête de fin d'année

Inauguration à 17h30 de la fresque réalisée
avec l'artiste peintre Lucy Allard
suivie de la Kermesse de l'école.

*Buvette et pizza au profit de la coopérative
scolaire- réservation au 07 82 87 04 86*



Vendredi 14 juillet : le comité des fêtes d'Ongles "Entre fouon e bastie" organise
sa traditionnelle sardinade à 12h au Foyer Rural – inscription et réservation au
café de la Tonnelle. Possibilité de réserver par mail:
entrefouonebastie@gmail.com

Samedi 22 juillet : l'association BVAO (Bien Vivre à Ongles) organise un repas sous
les platanes devant le Foyer Rural + concours de boules

Dimanche 30 juillet : concert à la chapelle du rocher d'Ongles à 18h

Jeudi 3 août à 18h Hameau de Vière et 21.00 Chapelle Notre Dame : LES
INATTENDUS #4 - Trio Samaïa (musiques du monde)/Trio Polyphonique / Écho des
chants traditionnels (performance gratuit à Vière à 18h) et à la Chapelle d'Ongles
à 21h (concert - Tarif unique 12€ - Billetterie sur place et à l'O.T Forcalquier -
gratuit pour les moins de 18 ans)

Dimanche 13 Août : Foire Agricole d'Ongles



40^e FOIRE AGRICOLE ET RURALE d'Ongles

DIMANCHE 13 AOÛT 2023

Animaux d'élevage
Matériel agricole
Produits de pays
Artisanat
Métiers du livre
Restauration sur place

Nombreuses animations

- chiens de berger au travail
- tonte de brebis
- imitation de chants d'oiseaux
- distillation de lavande
- manège en bois
- tournage sur bois
- buvette et restauration

Accès et parkings gratuits • Contact : foireagricoledongles@gmail.com

Du vendredi 25 au dimanche 27 août : fête votive organisée par l'association
"Entre fouon e bastie"